



# BAREME DE NOS HONORAIRES TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR (\*)

(\*) En cas de délégation, le montant des honoraires applicables est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial,

Tarifs en vigueur au 11 mai 2020

## 1/ Vente de maisons / appartements particuliers

Prix de vente	% du prix de vente TTC	Prix de vente	% du prix de vente TTC
Jusqu'à 100.000€	7,5%	De 325.001€ à 350.000€	5,6%
De 100.001€ à 150.000€	7,2%	De 350.001€ à 375.000€	5,4%
De 150.001€ à 200.000€	6,9%	De 375.001€ à 400.000€	5,2%
De 200.001€ à 225.000€	6,6%	De 400.001€ à 425.000€	5%
De 225.001€ à 250.000€	6,4%	De 425.001€ à 450.000€	4,8%
De 250.001€ à 275.000€	6,2%	De 450.001€ à 475.000€	4,6%
De 275.001€ à 300.000€	6%	De 475.001€ à 500.000€	4,4%
De 300.001 à 325.000€	5,8%	500.001€ et plus	4,2%

DGP Transactions 203, Avenue Pierre Brossolette 93160 NOISY LE GRAND  
TVA intracommunautaire : FR40813903309  
Carte Professionnelle Transaction n°CPI 9301 2016 000 003 650 délivrée par la CCI Paris Ile de France  
SIRET 81390330900017 – APE 6831Z  
Caisse de Garantie GALIAN montant 120 000 € - 89 rue la Boetie 75008 PARIS RCS BOBIGNY 813903309



# BAREME DE NOS HONORAIRES TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR (\*)

(\*) En cas de délégation, le montant des honoraires applicables est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial,

Tarifs en vigueur au 11 mai 2020

## **2/ Vente de parking:**

- FORFAIT: 1500€ TTC

## **3/ Vente de BOX:**

- FORFAIT: 2500€ TTC

## **4/ Vente professionnels (remembrements / ensembles immobiliers):**

- 7% TTC du prix de vente

## **5/ Programme neufs (vente de lots):**

- Programme neuf BOSSA NOVA: 3,5% TTC du prix de vente



# BAREME DE NOS HONORAIRES TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR (\*)

(\*) En cas de délégation, le montant des honoraires applicables est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial,

Tarifs en vigueur au 11 mai 2020

## Nos prestations comprennent:

- Estimation professionnelle par étude comparative de marché
- Conseils en droit immobilier, droit de la famille, urbanisme, fiscalité immobilière,
- Conseils et accompagnement dans la réalisation des obligations du vendeurs (diagnostics, assainissement, copropriété...)
- Plan de communication selon type de mandat
- Réalisation des visites après sélection des acquéreurs
- Validation des capacités de financement des acquéreurs auprès de partenaires
- Compte rendu de commercialisation réguliers (selon type de mandat)
- Négociation des offres d'achat entre vendeurs et acquéreurs
- Rédaction du compromis de vente et rendez vous de signature
- Suivi des échéances jusqu'à la signature de l'acte authentique
- Accompagnement à la signature chez le notaire